

Questions au Feuilleton
Établissement du Conseil

2. Par la présente est établi un conseil consultatif dénommé Conseil consultatif du Nord de la Colombie-Britannique ci-après dénommé «le Conseil».

Mandat

3. Le Conseil doit, conformément aux règles de procédure qu'il établit de temps à autre, aider le ministre responsable du pipeline du Nord à appliquer les stipulations de la loi sur le pipeline du Nord en lui donnant des conseils et en faisant des recommandations dans tous les domaines liés à la portion du pipeline de la route de l'Alaska située au Nord de la Colombie-Britannique, y compris:

a) des conseils quant aux moyens à prendre pour réduire le plus possible l'incidence sociale et écologique du projet et pour en maximiser les retombées sociales et économiques, y compris les possibilités d'emploi résultant de la construction, du fonctionnement et de l'entretien du pipeline;

b) des conseils sur les intérêts locaux et régionaux reliés au pipeline et des mesures pour faciliter une consultation et une communication efficaces avec des groupes et des collectivités touchés par le pipeline.

Publication de rapports

4. Dans le cadre de ses activités menées conformément aux attributions précisées au paragraphe (3), le Conseil peut, de temps à autre, publier des rapports de recommandations comme il le jugera approprié.

Rémunération

5. (1) Conformément aux paragraphes (2) et (3), chaque membre du Conseil recevra une rémunération de \$125 par jour pour chaque jour où il aura pris part aux réunions du Conseil.

(2) Le président du Conseil recevra une rémunération de \$175 par jour pour chaque jour où il aura pris part aux réunions du Conseil.

(3) Le vice-président du Conseil recevra une rémunération de \$150 par jour pour chaque jour où il aura pris part aux réunions du Conseil.

LA GRC—LE QUARTIER GÉNÉRAL DE LA DIVISION J

Question n° 4842—M. Howie:

1. A-t-on procédé à un appel d'offres pour la construction du nouveau quartier général de la Division J de la Gendarmerie royale du Canada à Fredericton (N.-B.) et sinon, quand le fera-t-on?

2. Les travaux de construction doivent-ils toujours débiter au cours de l'année financière 1983-1984?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): 1. On n'a pas procédé à un appel d'offres pour la construction du nouveau quartier général de la Division J de la Gendarmerie royale du Canada à Fredericton. L'appel d'offres est prévu pour le 15 mars 1984.

2. Les travaux de construction ne débiteront pas au cours de l'année financière 1983-1984.

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

Question n° 4843—M. Howie:

Selon le grade, combien d'hommes et de femmes servaient dans les forces régulières des Forces armées canadiennes a) le 1^{er} avril 1982, b) le 1^{er} août 1982 ou au cours du mois le plus récent pour lequel on dispose de chiffres?

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): Pour le 1^{er} avril et le 1^{er} août, il est impossible d'obtenir les données voulues à partir du programme informatisé du MDN; il faudrait donc les réunir manuellement. Par conséquent, les chiffres fournis en réponse à votre question au tableau ci-après sont ceux du 31 mars 1982 et du 31 juillet 1982 respectivement.

Grade	a) 31 mars 1982		b) 31 juillet 1982	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Gén	2		2	
Lgén	9		9	
Mgén	24		33	
Bgén	75		84	
Col	327	3	342	3
Lcol	940	7	1,003	8
Maj	3,018	50	3,050	57
Capt	5,713	376	5,953	390
Lt	1,544	166	1,382	200
Slt	710	94	815	75
Élof	2,127	250	2,241	295
Adjuc	862	1	866	1
Adjum	2,240	5	2,239	5
Adj	4,447	36	4,519	39
Sgt	9,973	243	9,917	264
Cplc	10,688	514	10,653	553
Cpl	12,718	1638	12,811	1681
Sdt (Formé)	4,450	751	4,770	833
Sdt (Confirmé)	13,852	2,366	14,605	2,361
Sdt (Recrue)	2,340	209	949	10
Total	76,059	6,709	76,243	6,775

LE PROGRAMME DE PRODUCTIVITÉ DES INDUSTRIES DE DÉFENSE

Question n° 4901—M. Sargeant:

Depuis le début du Programme de productivité des industries de défense, quelles compagnies ont reçu de l'aide en vertu de ce programme pour produire des éléments de systèmes d'armements nucléaires et, dans chaque cas, combien la compagnie a-t-elle reçu et quels éléments a-t-elle produits?

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): En ce qui concerne le ministère de l'Industrie et du Commerce: une seule compagnie, Litton Systems Canada Ltd., \$48,868,123, pour produire des systèmes de guidage de missiles de croisière.